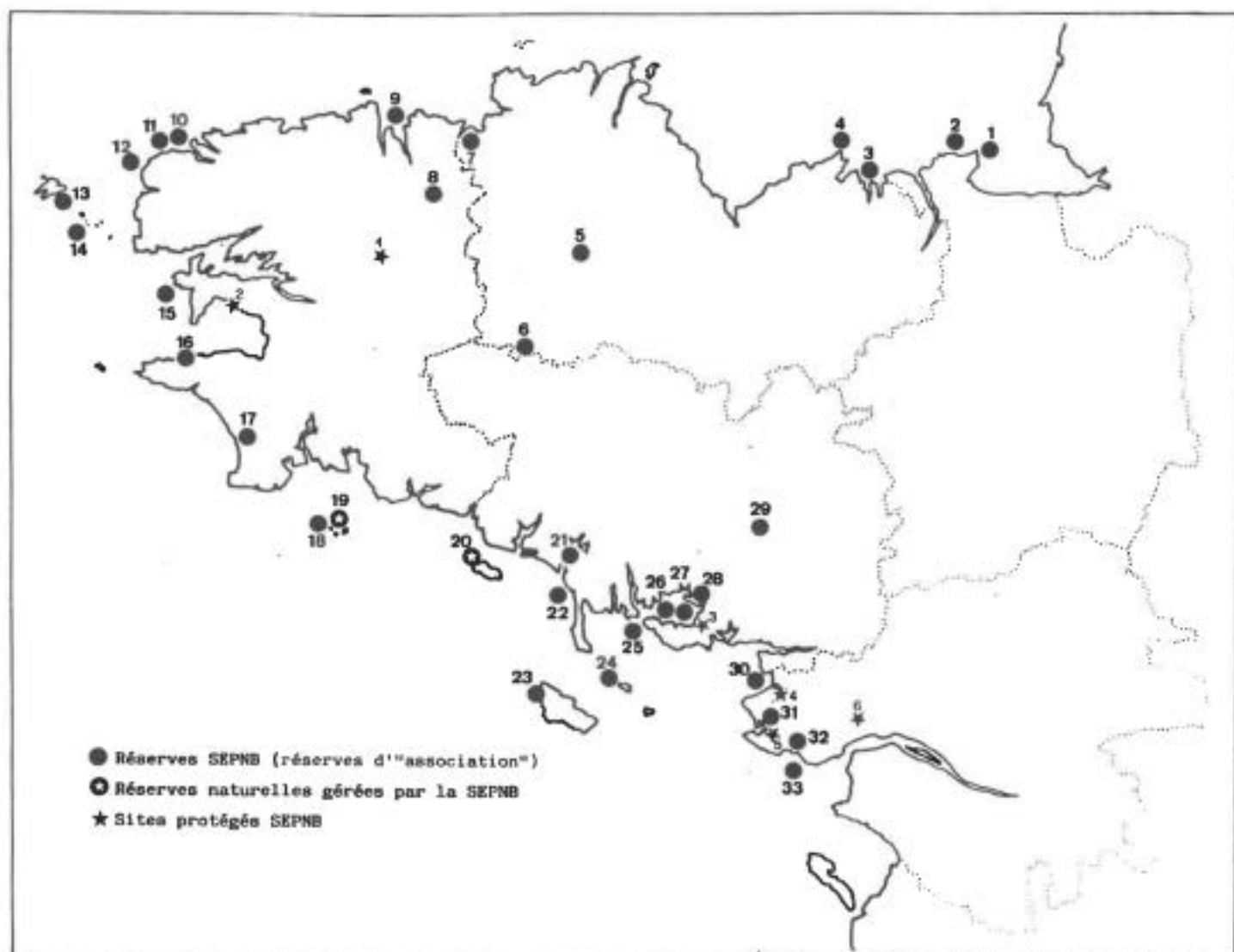




Localisation des réserves mentionnées dans le Tome V
 des "Travaux des réserves" :

- 3. La Colombière (22)
- 12. Ile d'Yock (29)
- 14. Ile Banneg / archipel de Molène (29)
- 19. Saint-Nicolas des Glenan (29)
- 17. Etang de Trenvel (29)
- 28. Marais de Falguérec (56)
- 23. Koh Kastell / Belle Ile (56)

LA COLOMBIERE
Histoire d'une petite île devenue réserve biologique

Florence GULLY

Ilot parmi d'autres flots, rien ne laissait supposer que la Colombière ait eu un passé suffisamment important pour laisser des traces jusqu'à nous.

La consultation de documents, tant en bibliothèque qu'aux archives, ainsi que la recherche et l'écoute de témoignages locaux y ont pourtant fait apparaître une histoire fort mouvementée.

Des pierres...

Long rocher à la silhouette profondément découpée, la Colombière fait face à St Jacut de la Mer (Côtes-du-Nord). Cette petite île (sa superficie cadastrée est de douze ares) ne comprend qu'une faible zone de végétation : c'est ici le règne du minéral. Une pierre dite "d'assez bonne qualité", un granit qui a servi à bon nombre de constructions de St Malo et de sa région. L'île fût en effet exploitée pendant plus de deux siècles comme carrière.

Après avoir fourni, de 1694 à 1697, la majeure partie de la pierre pour la construction de la tour des Ebihens (île voisine sur laquelle fut alors construite une tour-forteresse destinée à repousser d'éventuelles attaques anglaises), l'île de la Colombière fut baillée le 18 avril 1705 par l'abbaye de Saint Jacut, alors seigneur propriétaire de l'île, au Sieur d'Atour, entrepreneur et architecte de la ville de Saint Malo, pour une rente annuelle de 20 boisseaux de froment transmissible aux héritiers de celui-ci. Commence alors une exploitation intensive de l'île, qui dura 50 ans. A Saint Malo, ses pierres permirent, entre autres, l'édification de la porte Saint Vincent, ainsi que celle du mur qui relie celle-ci à la Grande Porte.

Après la mort de Sieur d'Atour, en 1761, les officiers municipaux continuèrent d'y prendre la pierre pour les réparations qui étaient à la charge de la communauté de St Malo. Suit alors une longue série de procès entre les héritiers du Sieur d'Atour qui veulent se faire décharger de la vente, les religieux de l'abbaye et les officiers de St Malo. Ceux-ci, argumentant que les abbés de St Jacut avaient été privés de la propriété de l'île en 1702 par une ordonnance du Sieur Intendant de Bretagne, considérèrent l'île comme propriété de sa Majesté le Roy et en poursuivirent l'exploitation sans en payer le prix.

Déjà en 1678, un jugement avait été nécessaire pour confirmer l'appartenance des Ebihens et de la Colombière à l'Abbaye. Jean-François de Cahideux, marquis du Bois de la Motte et baron du Guildo, avait en effet déclaré en être le propriétaire.

Que le rocher de la Colombière ait toujours fait partie du domaine de l'abbaye ou non, les héritiers de Sieur d'Atour n'en avaient plus le bénéfice de l'exploitation. Le 31 janvier 1785, le juge de Saint Jacut les condamna pourtant à payer à l'abbaye 29 années de la rente. Interjetant appel devant plusieurs cours, ils portèrent l'affaire devant le Conseil d'Etat privé du Roy. Le 10 juillet 1789, l'issue du procès était encore incertaine. Ce fut la révolution qui trancha...

Le 29 avril 1791, l'îlot fut vendu comme bien national à un négociant de Saint Malo, Michel Marion, qui l'acheta pour 60 livres. L'exploitation de la carrière de pierre semble alors diminuer puisqu'en 1836, dans ses **Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord**, Habasque écrivait à propos de la Colombière : "Les carrières qu'on y avait ouvertes sont abandonnées depuis vingt-cinq ou trente ans". Toujours est-il que l'on retrouve trace de son exploitation à la fin du XIXème siècle. Appartenant à la famille Batas depuis 1831, elle fut vendue aux enchères en avril 1882 et rachetée par l'un des 52 héritiers-propriétaires partiels de l'île, au nom de ses enfants, Louis et Etienne Batas, alors mineurs. Quelques années plus tard, le 13 novembre 1889, ceux-ci fondent la **Société Batas Frères**, dont l'unique objet est l'exploitation du granit de l'île de la Colombière. Les deux frères s'engagent à consacrer tout leur travail à cette exploitation.

Les blocs de granit brut extraits de la carrière sont entreposés devant la maison des ouvriers, chargés sur l'un des bateaux (le **Marie-Madeleine** ou le **Coucou**), puis acheminés vers un chantier établi sur le terrain des Ponts et Chaussées, à Saint Malo, où la pierre est taillée.

Après cinq années d'activité, la société est dissoute, les biens partagés. Etienne conserve le **Marie-Madeleine** et le chantier des Ponts et Chaussées. L'île, le bateau nommé **Coucou**,⁽¹⁾ et le matériel d'extraction restent la propriété de Louis, désormais seul exploitant de la carrière. Quelques ouvriers demeurent sur l'île, un cuisinier, dont le fils et le petit fils habitent toujours à Saint Jacut, prépare leurs repas. Après la mort prématurée de

(1) Il ne s'agit bien sûr pas du quadrupède ruminant mais d'un appareil destiné à élever et transporter les blocs de pierre!...

Louis Batas cessent, en 1909, les extractions de pierre. La maison des carriers devient ruine, l'île est abandonnée... Pas pour tout le monde, puisqu'en 1925 elle est lieu de la scène-clé d'un roman "très sensuel" ayant pour cadre l'île des Ebihens! (2)

Site classé pittoresque le 26 mars 1953, la Colombière sera déclarée appartenant à l'Etat de temps immémorial et vendue aux enchères le 8 avril 1953. Après un changement de propriétaire en 1958, et malgré la convoitise de nombreux plaisanciers, elle retournera au domaine public, par expropriation en 1984.

... et des oiseaux

Tour à tour exploitée, délaissée et convoitée par l'homme, l'île abandonnée fut finalement colonisée par les sternes en 1967. D'abord peu abondantes; quelques couples probablement chassés de leur site de reproduction traditionnel par les goélands argentés. Puis, très vite, beaucoup plus nombreuses: en 1972, 441 couples se reproduisent sur l'île, ce qui en fait l'une des plus importantes colonies de sternes en Bretagne. Une colonie très bruyante et agitée qui attire aussi des visiteurs indésirables. Succèdent alors des années difficiles pour ces oiseaux menacés qui voient s'installer, puis augmenter, une petite colonie de goélands argentés sur l'île. La pression touristique ajoutée à la prédation exercée par les goélands a très vite pour conséquence le déclin de la colonie. En 1979, les quelques couples encore présents sur l'île n'auront pas de descendance. Seule une élimination systématique des quelques goélands nicheurs de l'île permettra à la colonie de se reconstituer.

En 1983, 472 couples sont recensés. Trois espèces de sternes s'y reproduisent : la sterne caugek (362 couples), la sterne pierregarin (110 couples) et la très rare sterne de Dougall (1 couple à la nidification non certaine). Depuis, les effectifs restent très fluctuants. Un ou deux couples d'huitrier pie et un couple de pipit maritime s'y reproduisent aussi régulièrement. L'île constitue d'autre part un reposoir régulier pour grands cormorans (30 à 50 individus), hérons cendrés (5-8 individus) et limicoles (courlis, tournepierrres, huitriers-pies,...).

Aujourd'hui réserve biologique, l'île est propriété du département. Elle a été acquise par le Conseil général en 1984 dans le cadre de sa politique

(2) "Le Domancier de Toul-an-diaoul" de Paul Beaufils

des périmètres sensibles.

La S.E.P.N.B. qui a assuré le suivi ornithologique de l'îlot depuis près de 20 ans, est officiellement chargée de sa gestion.

Un arrêté de protection de biotope (le premier du département!) en interdit l'accès et l'approche dans un rayon de 100 mètres, pendant la période de reproduction, c'est-à-dire du 15 avril au 31 août : une contrainte temporaire dans un périmètre limité, une contrainte nécessaire à la reproduction des quelques centaines de sternes de la Colombière.

année espèce	Sterne Cauzek	Sterne Pierregarin	Sterne de Dougall	Goéland argenté avant eradication (ER)	Goéland brun	Tadorné de Belon	Huitrier pie
1967	E.P						
1968	env. 50						
1969	153	43					
1970	263	52					
1971	311	55					
1972	387	54					
1973 *	42	11					
1974	265	12		1			
1975	230	20		E.P			
1976	150	30		10			
1977 **	1	12	2	24	1		
1978 **	0	0	1	E.P			
1979 **	22	15		env. 30			
1980	1	31		30 (ER)			
1981	6	106		21 (ER)		1	1
1982	200/220	80/100	signalée	23 (ER)			1
1983	362	110	signalée	21 (ER)			1
1984	164	75	2	8 (ER)			1
1985	72	90	2	16 (ER)			1
1986***	218	106	1	24 (ER)			2
1987**	47-72	2	1-2	11 (ER)			2

E.P. Espèce présente nicheuse

* Recensement trop tardif (mi-juillet) pour être significatif

** Ces 4 années taux de réussite des couvées pratiquement nul chez les sternes

*** Seulement 20 jeunes à l'envol, suite aux dégâts causés par un orage exceptionnel

(ER) Eradication complète des goélands argentés

Evolution des effectifs nicheurs (nombre de couples)